« Le présent document est une traduction d'un document juridique délivré par HUD. HUD ne vous fournit cette traduction qu'à des fins de commodité afin de vous aider à comprendre vos droits et vos obligations. La version anglaise du présent document représente le document officiel et légal et prévaut en tant que tel. Ce document traduit ne constitue pas un document officiel. »

Pièce 7-3 : **Spécimen** Recertification annuelle Deuxième avis de rappel

(Nom du locataire / Tenant's Name) (Adresse / Address)	(Date, 90 jours avant la prochaine date anniversaire de la recertification / Date, 90 days prior to the upcoming recertification anniversary date)
Madame, Monsieur,	
La (data du promier avia de rappel / data of Firet l	Pamindar Nation), your avez room up avia your

Le (date du premier avis de rappel / date of First Reminder Notice), vous avez reçu un avis vous demandant de communiquer avec (directeur résident, préposé à l'occupation des logements, etc. / Resident Manager, Occupancy Clerk, etc.) afin de convenir d'un rendez-vous pour votre entrevue périodique de recertification. Vous n'avez toujours pas programmé votre entrevue.

La collaboration au processus de recertification est une condition de la réception de l'aide financière. Le paragraphe [15, 10 ou 9 — indiquer le numéro de paragraphe correspondant au paragraphe du modèle de bail utilisé pour le locataire / 15, 10 or 9—indicate the paragraph number that corresponds to the paragraph of the model lease being used for the tenant] de votre bail indique que le ministère du Logement et du Développement urbain (Housing and Urban Development, HUD) exige que nous révisions votre revenu et la composition de votre famille chaque année afin de déterminer à nouveau le loyer et les niveaux d'aide financière.

Afin que nous puissions effectuer la révision de votre revenu et de la composition de votre famille, vous devez rencontrer (directeur résident, préposé à l'occupation des logements, etc. / Resident Manager, Occupancy Clerk, etc.) à (lieu de l'entrevue / place of interview) et fournir les renseignements demandés. (Directeur résident, préposé à l'occupation des logements, etc. / Resident Manager, Occupancy Clerk, etc.) sera disponible pour les entrevues de recertification (dates et heures de disponibilité / dates and times available). Veuillez communiquer avec (directeur résident, préposé à l'occupation des logements, etc. / Resident Manager, Occupancy Clerk, etc.) (par téléphone, au bureau / by phone, at the office) dès que possible afin de convenir d'un rendez-vous pour cette entrevue.

La collaboration concernant l'exigence de recertification est une condition de la poursuite de la participation au programme. **Vous devez fournir les renseignements demandés et les signatures exigées afin de permettre au propriétaire de traiter votre recertification. ** Si vous communiquez avec (directeur résident, préposé à l'occupation des logements, etc. / Resident Manager, Occupancy Clerk, etc.) après le (insérer le 10^e jour du 11^e mois suivant la dernière recertification annuelle / insert the 10th day of the 11th month after the last annual recertification), nous traiterons votre recertification, mais vous ne recevrez pas le préavis de 30 jours concernant toute augmentation de loyer en résultant.

« Le présent document est une traduction d'un document juridique délivré par HUD. HUD ne vous fournit cette traduction qu'à des fins de commodité afin de vous aider à comprendre vos droits et vos obligations. La version anglaise du présent document représente le document officiel et légal et prévaut en tant que tel. Ce document traduit ne constitue pas un document officiel. »

(NOTE: concernant les locataires de tous les projets, <u>sauf les projets PRAC</u>, ajouter la phrase suivante. / NOTE: For tenants of all projects, <u>except PRAC projects</u>, add the following sentence.) Si vous ne répondez pas avant le (insérer la date anniversaire de la recertification / insert the recertification anniversary date), le paragraphe [15 **ou** 14 / paragraph 15 ** or ** 14] de votre bail nous donne le droit de mettre fin à votre aide financière et de vous facturer (**insérer le type de loyer, soit** le loyer selon le marché, le loyer contractuel ou 110 % du loyer dont le taux d'intérêt est en deçà du loyer du marché / **insert the type of rent, either** market rent, contract rent or 110% BMIR rent) à partir du (insérer la date anniversaire de la recertification / insert the recertification anniversary date).

(**NOTE**: concernant les locataires des projets PRAC, ajouter la phrase suivante. / **NOTE**: For tenants in PRAC projects add the following sentence.) Si vous ne répondez pas avant le (insérer la date anniversaire de la recertification / insert the recertification anniversary date), votre contrat de location peut être résilié.

Afin de nous aider à traiter votre recertification, vous devez apporter les renseignements suivants lors de votre entrevue :

(Énumérer tous les renseignements exigés. / List all required information.)

Veuillez ne pas nous obliger à augmenter votre loyer. Rendez-vous au Bureau de location aujourd'hui pour fixer la date de votre entrevue et pour discuter de votre recertification ainsi que de toute modification possible de votre loyer. Nous vous remercions de votre collaboration.

Avec mes salutations les meilleures,

« Seule la version anglaise du bail doit être signée. »

(Administrateur délégué, directeur résident, etc. / Managing Agent, Resident Manager, etc.)